

**Écoles Maternelle et Élémentaire de Chancelade**  
Procès-verbal du Deuxième Conseil des écoles du 25 février 2021  
Année scolaire 2020-2021

Ouverture de la séance à 18h.

**Présents** : - **Enseignants** : Mme Bénédicte LE CORRE (classe de Petite Section et directrice), Mme Estelle BACOFIN (classe de Petite Section/Moyenne Section), Mme Isabelle CHATEAUREYNAUD (classe de Moyenne Section), Mme Clémentine CARREL et M. Lucas BERJONNEAU (classe de Grande Section A), Mme Christel LAVIGNE (classe de Grande Section B), Mme Marion LADHUI (enseignante le vendredi en classe de Petite Section, décharge de Mme LE CORRE), Mme MERITET Myriam (enseignante CPB), Mme GRELAUD Véronique (enseignante CPA) ; Mme Roselyne MERCIER (enseignante CE1A), Mme Sophie MOULA (enseignante CE1B), Mme Cécile TREVIAUX (enseignante CE1B, directrice), Mme Marianne RENARD (classe CE2B), Mr Olivier DESMOULIN (CE2A), Mme Liliane RIBOT (classe CM1B), Mme Florence DESMOULIN (classe CM1A), Mr Didier GEORGET (classe CM2A), Mme Isabelle BOISSEAU (classe CM2B).

- **Représentants de la municipalité** : M. Pascal SERRE (Maire de la commune) et Mme Sylvie CHRIST (Adjointe en charge des affaires scolaires), M. Jean Jacques JAVERLIAT (Adjoints aux finances) et Mme Marie-Laure FAURE (Adjointe en charge des relations humaines).

- **Représentante du service jeunesse de la commune** : Mme Lydie LOURD

- **ATSEM** : Mme Sandrine COLINET

- **Directrice de l'ALSH de Chancelade** : Mme Aude PUYDEBOIS

- **Délégués des parents d'élèves** : Mme COCHIN, Mme PUIILLE, Mme DUMAS, Mme DUMEZ, Mme DESCHAMPS.

**Excusés** : - M. Vincent FRÉAL, Inspecteur de l'Éducation Nationale  
- Mme Nathalie ZUCHELLI, psychologue éducation nationale  
- M. ROUJOU, DDEN de l'école élémentaire  
- Mme Stéphanie BOR LASCAUD, enseignante rattachée à l'école élémentaire.

**Secrétaire de séance** : Mme Isabelle CHATEAUREYNAUD (école maternelle)

=> *Hommage à la DDEN de l'école maternelle : Mme Nicole Fondeur a été la DDEN de l'école maternelle pendant plusieurs années et est décédée fin décembre 2020.*

## I. Le fonctionnement de l'école :

### 1) Carte scolaire

#### a) Maternelle

118 enfants sont inscrits à l'école maternelle actuellement.

L'année a commencé avec 116 élèves.

- classe de PS de Mme LE CORRE et Mme LADHUI : 23 enfants inscrits
- classe de PS/MS de Mme BACOFIN : 24 enfants inscrits (9 PS et 15 MS) avec 1 nouvel élève de MS depuis la rentrée du 22 février
- classe de MS de Mme CHATEAUREYNAUD : 25 enfants inscrits
- classe de GSA de Mme CARREL et M. BERJONNEAU : 23 enfants inscrits
- classe de GSB de Mme LAVIGNE : 23 enfants inscrits

Les effectifs par niveau sont :

PS : 32                      MS : 40                      GS : 46

46 élèves partiront donc en CP à la rentrée en septembre.

Cette année, nous avons accueilli 2 enfants du voyage.

Aucune fermeture de classe n'était prévue à l'école maternelle pour la prochaine rentrée.

#### b) Élémentaire

206 enfants sont inscrits à l'école élémentaire actuellement.

- classe de CPA de Mme GRELAUD : 20 élèves.
- classe de CPB de Mme MERITET : 22 élèves.
- classe de CE1A de Mme MERCIER : 16 élèves
- classe de CE1B de Mme TREVIAUX et Mme MOULA : 17 élèves.
- classe de CE2A de Mr DESMOULIN : 20 élèves (dont 1 nouvelle élève arrivée le 22 février)
- classe de CE2B de Mme RENARD : 21 (+1 (inscrit en CM1A)) élèves
- classe de CM1A de Mme DESMOULIN : 25 élèves
- classe de CM1B de Mme RIBOT : 25 élèves
- classe de CM2A de Mr GEORGET : 19 (+1) élèves
- classe de CM2B de Mme BOISSEAU : 20 élèves

Nous avons actuellement 2 enfants du voyage. 2 se sont désinscrits avant les vacances.

Les effectifs par niveau sont :

CP : 42                      CE1 : 33                      CE2 : 41                      CM1 : 50                      CM2 : 40

39 élèves vont partir en 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2021.

46 CP devraient arriver à la rentrée 2021.

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2021 serait à ce jour de 212 élèves à l'école élémentaire.

Une fermeture de classe est donc prévue pour la rentrée 2021 à l'école élémentaire.

=>Mr le Maire explique qu'il a évoqué la fermeture avec l'Inspecteur de l'Education Nationale qui lui a expliqué les règles de fermeture et d'ouverture de classe. Il n'y avait selon le Mr le Maire aucune chance d'éviter la fermeture. Il ne souhaite pas envenimer les choses. Il ajoute qu'il y a un projet de constructions sur la commune qui ferait remonter les effectifs et il y aurait réouverture d'une ou deux classes dans les années futures. Mr l'Inspecteur a demandé qu'on le tienne au courant de l'avancée des projets.

## 2) Point Covid-19

### a) Nouveau protocole du mois de février.

Changements depuis le 8 février :

- Aération toutes les heures

- Masques de catégorie 1 : pour tous les enfants, mais également pour tous les adultes (Enseignants, ATSEM, animateurs ...)

p. 5 du protocole : «Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs ».

=> Mme Tréviaux remercie les parents d'avoir joué le jeu sur les masques.

- Restauration : non brassage des élèves de classes différentes obligatoire, distanciation d'au moins 2 mètres entre les classes est requise.

=>Mme Lourd explique qu'à l'élémentaire les enfants entrent par groupe de classe, sont séparés par des claustras. Ils ne croisent pas.

Le fonctionnement est le même à la maternelle.

Un lavage des mains est fait avant et après chaque repas, ainsi que pour le goûter.

### b) Protocole d'entrée dans les 2 écoles :

p. 6 du protocole : « L'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement peuvent être étalés dans le temps. Cette organisation dépend évidemment du nombre d'élèves accueillis, des personnels présents et des possibilités d'adaptation du transport scolaire, y compris celui des élèves en situation de handicap. »

- Maternelle :

- Les classes de GSA de M. Berjonneau et Mme Carrel et de GSB de Mme Lavigne sont accueillies à 8h20 précises ;

- Les classes de MS de Mme Chateaufreynaud et de PS/MS de Mme Bacofin sont accueillies à 8h25 précises ;

- La classe de PS de Mme Le Corre est accueillie à 8h30 précises.

Les portes de l'école sont fermées à 8h35 précises.

Il est indispensable que les familles respectent ces horaires pour éviter les regroupements devant l'école.

- Nouvelle organisation du temps de récréation à partir du lundi 1<sup>er</sup> mars : 3 classes pourront sortir en même temps car nous allons délimiter une troisième zone dans la pelouse.

Chaque jour, une classe pourra faire du vélo dans une zone, une classe pourra profiter des jeux dans la pelouse et une classe pourra profiter des légos dès que nous aurons la malle pour stocker ces nouveaux jeux. L'information a été donnée à Mme Lourd pour que ces zones puissent également être utilisées par le périscolaire et les jeux associés.

Le non brassage reste donc respecté, mais les enfants vont pouvoir profiter de nouveaux espaces et jeux.

Les jours de pluie, nous reprendrons le fonctionnement qui était en place depuis la rentrée de septembre avec 2 classes toutes les 15 min

- Élémentaire :

Les horaires échelonnés sont toujours en place afin de respecter le protocole sanitaire lié au COVID et le protocole lié au plan Vigipirate.

Deux groupements de classes sont en place et ne se rencontrent pas, même sur le temps de la restauration.

La directrice fait preuve de souplesse envers les parents concernant certains retards éventuels.

c) Questions des parents : « Est-il possible de faire un point, un an après, sur les conséquences du confinement et de la crise sanitaire sur le niveau scolaire et la santé psychologique des enfants ? »

Les enfants s'adaptent très bien aux protocoles imposés, notamment cette année le port du masque. Ils ont très vite adopté une posture responsable pour la majorité, puisqu'ils faisaient comme tout le monde (comme les adultes).

Il est difficile d'évaluer le niveau scolaire avec peu de recul mais certains enfants ont souffert du confinement de l'école à la maison qui en découlait. Aujourd'hui, la priorité à l'école élémentaire reste le suivi des enfants en difficulté et leur accompagnement.

Sur le côté psychologique, nous n'avons pas les compétences pour apporter un regard d'évaluation mais on remarque que les enfants ont davantage recours à la violence, aux propos vulgaires.

La gestion de classe n'est pas facilitée par le masque, le placement de la voix est difficile face aux élèves. Certains enseignants doivent parler plus fort.

Pour les enfants, c'est aussi une adaptation qui peut être handicapante notamment au CP, au CE1, en GS pour la lecture et l'encodage lors de l'apprentissage de la lecture.

Le lavage des mains prend également beaucoup de temps dans la journée et le non partage de matériel complexifie les ateliers de motricité à l'école maternelle.

=> *Les parents d'élèves s'étonnent du manque d'activités sportives à l'école élémentaire.*

=> *La directrice explique que la pratique de l'EPS en intérieur est interdite depuis le mois de janvier. Avec la météo durant la période 3, la pratique en extérieur était difficile à mettre en place. Avec la météo plus clémente, les activités d'EPS vont pouvoir reprendre dans la cour.*

=> *Mme Renard ajoute que les enfants doivent se tenir à 2 mètres de distance, ce qui ne facilite pas la pratique des activités sportives.*

### 3) La sécurité à l'école

a) **les exercices d'évacuation incendie** : Deux exercices pratiques d'évacuation au minimum doivent obligatoirement être mis en place au cours de l'année scolaire.

Le deuxième s'est déroulé le mardi 23 février à l'école élémentaire et le mercredi 24 février à l'école maternelle.

- École maternelle :

Pour ce deuxième exercice, le personnel de l'école était averti uniquement d'un exercice dans le courant de la semaine, mais pas du jour exact, ni de l'heure et les élèves ne l'étaient pas. Initialement, l'exercice était prévu le mardi 23 février mais l'alarme ne fonctionnait pas. Le problème a été résolu par le service technique et l'entreprise qui était venu faire les travaux et rajouter des sorties dans les classes. L'exercice a pu être réalisé le mercredi 24 février à 09h40.

L'école a été évacuée en 1 min 47 sec avant appel et 2 min 21 sec après appel. Les élèves sont tous sortis dans le calme et aucun problème n'a été constaté.

Les sorties supplémentaires qui ont été rajoutées dans les classes, ont permis à tout le monde de très bien entendre le signal sonore et d'évacuer sans délai.

- École élémentaire :

Pour ce deuxième exercice, le personnel de l'école était averti uniquement d'un exercice dans le courant de la semaine, mais pas du jour exact, ni de l'heure et les élèves ne l'étaient pas. Les classes ont été évacuées en 1 min 23sec dans la cour du bas et 1 min 27 sec dans la cour du haut. Les élèves sont tous sortis dans le calme.

b) **le PPMS** :

- PPMS « Attentat-Intrusion » :

Mise aux normes prévue : les travaux ont avancé à l'école maternelle. 4 classes peuvent maintenant se confiner. Il reste à régler un problème de rideau et de confinement pour une salle, ainsi que la pose du film de protection. Un point sera fait avec le service technique la semaine prochaine. M. Jakubek viendra tester le volume de l'alarme PPMS mercredi 03 mars dans chacune des classes afin de voir si des sorties supplémentaires sont nécessaires.

La mairie est venue faire l'inventaire pour installer des rideaux et des films pour flouter.

- Le PPMS face aux risques majeurs :

Un exercice d'évacuation PPMS est prévu dans chaque école fin mars. Les deux écoles effectueront cet exercice de manière concertée.

### 4) Mairie

- **La bibliothèque** : présentation du projet maternelle :

- en décembre 2 interventions de Mme Harper ont été autorisées pour chacune des classes de la maternelle => les enfants ont beaucoup apprécié (lecture d'albums + anglais).

- de janvier à février : la demande d'interventions a été refusée

L'école maternelle demande si Mme Harper peut revenir 1 fois tous les 15 jours jusqu'à ce que les enfants puissent retourner à la bibliothèque ?

=>réponse de la mairie : Mr le Maire accepte et valide cette demande.

- **TAP** : de 15h45 à 16h30.

=> Mme Lourd explique qu'il n'y aura pas de reprise d'activités sur Chercuzac. Les TAP se passent sur site.

A l'école élémentaire, il y a un animateur par classe et dans des lieux différents.

Avec le beau temps, les activités en extérieur peuvent reprendre.

A l'école maternelle, les activités se déroulent par groupe classe et dans différents lieux. Les TAP se font avec les ATSEM ou l'animateur référent.

### - **La restauration scolaire** :

Questions des parents : « - Des parents souhaiteraient avoir des précisions quant au restaurant scolaire : label écocert, déroulé des repas, menus. »

=> Mme Christ précise que le label écocert est un gage de qualité, il répond aussi à des normes très précises : hygiène, qualité des produits (30% de bio dans l'alimentation)...

M. Merliot a obtenu sa deuxième carotte.

Les menus sont affichés à l'entrée des écoles et sont suivis par une diététicienne. Mme Christ précise que les menus semblent être appréciés par les enfants.

=> Mme Deschamps fait remonter qu'il y a des différences entre ce qui est affiché et ce que mangent les enfants.

=> Mme Lourd répond qu'il y a eu des problèmes de livraison mais toutefois un laitage est toujours remplacé par un laitage... L'équilibre est toujours respecté. Elle ajoute que les enfants travaillent sur le label écocert.

### - **Centre de loisirs** :

Questions des parents : « - Le fonctionnement du centre de loisirs durant les vacances scolaires et notamment s'il y a des enfants prioritaires pour y être inscrits. »

=> Mme Puydebois Aude est Directrice de l'ALSH depuis début Janvier 2021. L'accueil de Loisirs de Chancelade est un accueil multi-sites, avec des locaux partagés au sein des 2 écoles de la commune et avec un accueil dédié au + de 11 ans, à la Maison Des Jeunes située au complexe sportif de Chercuzac. Les accueils pour les enfants d'âge maternel et d'âge élémentaire fonctionnent les mercredis de 12h à 18h30 ainsi que pendant les vacances scolaires. L'accueil de la maison des jeunes fonctionne uniquement pendant les vacances scolaires. Les 3 sites sont fermés pendant les vacances de Noël et les 15 premiers jours du mois d'août. Cependant, un des 13 autres Accueils de Loisirs, géré comme celui-ci par la communauté d'Agglomération « Le Grand Périgueux », peut également accueillir les enfants de Chancelade en cas de nécessité sur ces périodes. Les accueils de Loisirs fonctionnent sur réservations. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles soit auprès de l'équipe d'animation, soit en téléchargement sur le site internet du Grand Périgueux, soit au bureau administratif se trouvant derrière la poste, la bibliothèque de Chancelade ou bien par simple demande par mail à [alsh.chancelade@grandperigueux.fr](mailto:alsh.chancelade@grandperigueux.fr)

J'attire votre attention sur le fait que les réservations doivent être effectuées dans les temps, pour que nous puissions mettre en place à temps l'équipe pédagogique nécessaire et faire le lien avec nos collaborateurs en ce qui concerne par exemple les commandes de repas. D'autre part, les accueils de loisirs sont soumis à diverses réglementations et notamment en

*terme de capacité d'accueil. À ce jour, pour exemple nous ne pouvons pas accueillir plus de 24 enfants de moins de 6 ans. C'est pourquoi les réservations sont très importantes mais les annulations également. Afin d'éviter aux familles une facturation pour un jour où l'enfant inscrit n'a pas été accueilli, mais également pour pouvoir contacter les familles dont les enfants sont sur liste d'attente.*

*Je reste entièrement disponible, par mail [alsh.chancelade@grandperigueux.fr](mailto:alsh.chancelade@grandperigueux.fr), 06.83.41.01.94 ou bien 09.63.56.79.30*

## **5) Information sur les dates des inscriptions/admissions**

Les inscriptions des futurs PS et CP doivent commencer à la mairie dès le début du mois d'avril. Les inscriptions de la rentrée 2020 ont été faites trop tardivement (COVID + élections).

Les directrices demandent s'il est possible d'anticiper cette période d'inscription pour le début du mois d'avril. Cela permettra de fluidifier les inscriptions.

=> *La municipalité n'y voit aucun inconvénient.*

- En fonction de la situation sanitaire, les admissions à l'école se feront de préférence en présentiel mais si cela est impossible, par mail et par téléphone.

- Si la mairie reçoit des inscriptions dans l'été, il est impératif d'envoyer aux écoles les dossiers par mail afin d'organiser et d'ajuster les classes le plus tôt possible.

=> *La municipalité accepte.*

Les informations liées aux inscriptions seront insérées sur le site de la mairie de Chancelade. Vous pouvez aussi avoir des renseignements directement auprès des directrices des écoles par mail ou téléphone.

=> Nouveau site de la mairie : des docs vont être envoyés pour actualiser la page des écoles.

## **6) Les travaux/Sécurité**

a) Bilan travaux maternelle :

La majorité des travaux demandés ont été effectués par le service technique : fuite de velux, peinture dans la cour, construction des bancs-casiers ...

b) Bilan travaux élémentaire :

- La barrière a été posée dans la cour du haut : merci aux services techniques pour leur réactivité suite à cette demande.
- Les portes manteaux dans le couloir au niveau de classe de Mr Georget : ont été réalisés.
- Les installations électriques dans la classe de Mme Renard : n'ont pas été réalisés, ceci est urgent en terme de sécurité pour les élèves.
- Le TBI de Mr Desmoulin est toujours en panne concernant le tactile : il est donc inutile. Il est URGENT de prévoir une intervention pour le rendre fonctionnel.

=>La mairie explique que le TBI a un problème de paramétrage.

- Le rideau de la classe de Mme Ribot : non réalisé, intervention de quelques minutes demandée depuis le mois de septembre.

=>les équipes pédagogiques remercient le service technique et la mairie pour les différents travaux réalisés dans les deux écoles.

#### a) Sécurité :

Question des parents : « Aborder le sujet de la sécurité aux abords des écoles et notamment le stationnement autour de l'école maternelle. Ne serait-il pas possible de faire intervenir la mairie (installation de jardinières ou de plots) ou la police (opération contravention) pour dissuader les parents de se garer n'importe où et n'importe comment ? »

=>Mme Christ explique qu'il y a des barrières et des plots qui ont été achetés. Elle ajoute qu'il est difficile de faire venir la police car ils sont très sollicités. Leurs passages sont très ponctuels. La municipalité veut rencontrer les parents pour remédier à ce problème. La police sera cependant relancée pour repasser de temps en temps.

- b) Les 2 écoles remercient chaleureusement l'APE pour le don qui va être fait à chacune des deux écoles après la vente des chocolats de Noël : 600 €.

=>Mme Cochin précise que l'APE fera le chèque la semaine prochaine.

### I. La pédagogie :

#### 1) Poursuite de scolarité

=> Information sur les procédures :

Des conseils de cycle seront réunis dans chacune des écoles pour les maintiens ou les passages. Les propositions seront envoyées aux familles dans le courant de la période 5 pour validation. Si les parents refusent les maintiens, le dossier passera en commission.

#### 2) L'organisation de la semaine scolaire : les rythmes scolaires

##### - Présentation du projet semaine de 4 jours par la mairie :

=>Mme Faure présente le déroulement :

- la mairie va déposer un dossier à la DSDEN pour passer à la semaine des 4 jours.

- Un groupe de travail a été constitué mais il a un caractère évolutif. Les premières étapes avaient pour but de faire un état des lieux en terme d'espaces et de personnels. Ont participé aux réunions : les directrices des écoles, Mme Lourd, les enseignants volontaires, Mme Toullier, Mme Bontent, Mme Faure, Mme Christ.

- Un recensement des familles a eu lieu par mail pour connaître les besoins de chacun. Il y a peu de réponse.

=>Les parents d'élèves notent que beaucoup d'entre eux n'ont pas reçu le mail.



=>Mme Christ explique que 165 mails ont été envoyés, qu'il y a eu 114 réponses.

=>Mme Lourd explique qu'une version papier a été donnée à certaines familles qui n'ont pas d'adresse mail.

=>Mme Faure explique que plusieurs pistes sont envisagées pour la semaine de 4 jours mais qu'il est encore difficile de détailler le mercredi matin, cela dépendra du nombre d'enfants susceptibles d'être présents. La municipalité réfléchit pour le mercredi matin. Le centre de loisirs prendra le relais le mercredi après-midi.

### **- Présentation de l'avis de l'équipe enseignante :**

Dans les 2 écoles, les équipes sont favorables au passage à un rythme à 4 jours afin de permettre de disposer de plus de temps les après-midis. Actuellement, les après-midis sont trop courts pour permettre de mener des séances finies sans presser les enfants.

L'équipe souhaite un changement de rythme pour la rentrée. Les élèves pourront bénéficier d'une journée de repos soit chez eux, soit dans un mode de garde. Cela permet une coupure et est bénéfique pour la reprise des enseignements le jeudi matin.

Les enseignants vont ré adapter leur emploi du temps en fonction de ce nouveau rythme et cela permettra d'avoir des après-midis beaucoup plus riches à l'école. Les participations aux regroupements sportifs ou autres projets pourront se faire les après-midis sans impacter le temps péri-scolaire.

Lorsque les enfants vont aux TAP à 15h45, ils sont dans un tel état d'excitation que la gestion devient difficile pour une activité de 45 minutes tout compris (transfert, installation, rangement...).

**Le temps d'enseignement ne change pas et sera toujours de 24 heures par semaine.**

### **Les horaires des écoles seraient donc les suivantes :**

**8h30 – 11h30 (arrivée de 8h20 à 8h30 si horaires échelonnés terminés)**

**13h30-16h30 (arrivée de 13h20 à 13h30)**

**Pour l'école maternelle, nous proposons un décalage de 5 minutes par rapport à l'élémentaire afin de laisser 5 minutes aux parents qui ont des enfants à récupérer dans les deux écoles : 8h30 –11h30 et 13h25 – 16h25 (arrivée de 13h15 à 13h25).**

Cela avait été demandé par les parents d'élèves les années précédentes.

=>Mme Cochin remercie les écoles au nom de tous les parents.

### **- Présentation de l'avis des parents :**

=>Mme Puille précise qu'il n'y a rien de plus à ajouter depuis le sondage. La majorité des parents ont voté pour le passage à la semaine des 4 jours.

### **- Vote :**

Présentation du sondage anonyme et des personnes autorisées à voter lors d'un conseil d'école.

